

Réunion du Conseil de quartier Château d'eau

COMPTE-RENDU
LE 29 OCTOBRE 2015
20 H
CHATEAU DU CHARMOIS

REUNION ORGANISEE PAR	Le service Démocratie participative.
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	Habitants : 30 personnes Elus : M. le maire Stéphane HABLOT et par ordre alphabétique : M. Jean-Paul BERNARD, Adjoint délégué à l'animation, aux relations publiques, au marché municipal et référent du territoire Centre, M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint délégué à l'Urbanisme, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative, Agents municipaux : M. Erwan ERMEL, Cabinet du Maire, M. Patrick PETITJEAN et M. Jawad DAHANI, Médiateurs de quartier, M. Philippe MANSUY, Service communication ; Mlle Anne ARNOLD, Assistante administrative à la Démocratie participative. Partenaire : M. Michel JEANNOT, Est Républicain.

Ordre du jour :

- Avancée des travaux de rénovation du Cœur de Ville
- Travaux du réservoir du parc Richard Pouille
- Projet immobilier du pôle de l'eau
- Biancamaria – Faron
- Questions diverses

Monsieur le Maire remercie les habitants d'être venus et présente les élus présents. Ce quartier appelé « château d'eau » regroupe les immeubles Andromède, St Charles, Cassiopée, l'ancien Château d'eau et la rue Jean Macé. Il rappelle l'ordre du jour dont les travaux du réservoir Pouille qui vont être source de nuisances pour les habitants des résidences St Charles qui se trouvent juste en face. L'idéal serait d'avoir un interlocuteur chantier en relation directe avec la mairie et les habitants pour favoriser le dialogue et résoudre les problèmes rapidement.

1) Avancée des travaux de rénovation du Cœur de Ville

Jean-Paul CARPENA : *Les travaux du parking souterrain des Nations sont désormais terminés (phase 1). Celui-ci a été inauguré le 16 octobre dernier.*

Phase 2 :

- Travaux du parking extérieur des Nations et carrefour entre la rue de Gembloux et la rue de la Poste. La partie rue de Gembloux côté parc Pouille sera mise en 2x1 voie (en double sens) et les autres voies deviendront du parking.
Durée des travaux : 16 mois

Phase 3 :

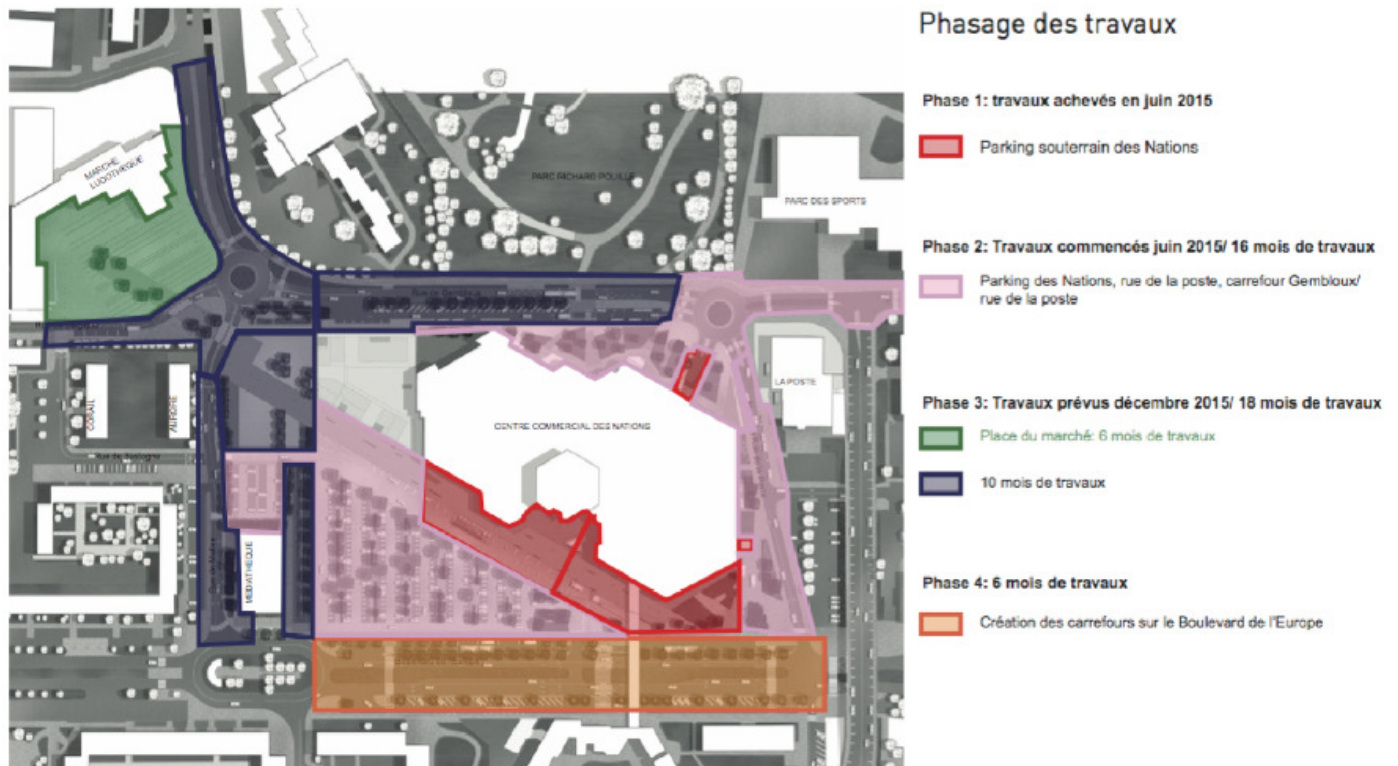
- Travaux de la Place du marché (durée des travaux : 6mois) : Les travaux commenceront en décembre 2015, par conséquent, les marchands qui sont actuellement sur l'esplanade, seront transférés le long du centre commercial rue de Gembloux.
- Travaux du giratoire qui va remplacer l'actuel carrefour Péri-Gembloux-Maline-Belgique (durée : 10 mois). Les rues de Maline et de Belgique donneront directement sur le nouveau giratoire.

Phase 4 :

- Création des deux carrefours (rue de la Poste et accès au boulevard de l'Europe) ainsi que leur sécurisation (durée : 6 mois).
- Travaux rue de Gembloux, parking de la médiathèque et travaux d'aménagement de la place du Benelux (qui deviendra une traversée piétonne). Cette place ne sera utilisée que deux fois par an pour les fêtes foraines (les manèges les plus bruyants seront placés le plus loin possible des habitations).

Les travaux de la rue de La Poste seront désormais terminés, le passage se fera par la contre-allée pour rejoindre le boulevard de l'Europe.

La date butoir des travaux a été fixée au 7 juillet 2017 par l'ANRU. Les subventions correspondantes aux travaux non terminés à cette date ne seront pas perçues par la CUGN.



Question des habitants sur les travaux :

- Où seront situées l'entrée et la sortie de la résidence Cassiopée ?

Jean-Paul CARPENA : *Elles se feront sur la rue de Gembloux, qui passera à 1x2 voies (actuellement en 2x2). Cela est beaucoup plus sécurisant pour vous que de sortir sur un rond-point (futur giratoire de la phase 3).*

- Si nous passons à une seule voie au lieu de deux actuellement, nous ne pourrions plus contourner les bus qui s'arrêtent à l'arrêt situé rue Gabriel Péri. Cela va créer des embouteillages !

Jean-Paul CARPENA : *La rue Péri reste comme elle est actuellement, c'est-à-dire en 2x2 voies. Idem pour la rue de Norvège.*

2) Travaux du réservoir du parc Richard Pouille

L'objectif principal de ce nouveau réservoir est la sécurisation d'approvisionnement en eau de l'agglomération. Les 50 000 m³ total serviront à conserver une journée en moyenne d'autonomie.

Il s'agit d'un ouvrage monumental (qui sera enterré complètement) dont les dimensions sont les suivantes :

- 175 mètres de longueur
- 35 mètres de largeur
- 14 mètres de profondeur (ou de hauteur)

Jean-Paul Carpena rappelle que les travaux qui sont en cours actuellement ne sont pas les travaux du réservoir, mais le déplacement des canalisations qui allaient gêner pour les futurs travaux. Les travaux sont normalement prévus de janvier 2016 jusqu'à mi 2017.

Le parking devant la résidence St Charles sera remplacé par un parking de forme rectangulaire avec du stationnement en épis, en contrebas de la route pour un aspect plus esthétique (gain d'une vingtaine de places par

rapport au parking actuel).

Un bâtiment d'exploitation pour l'entretien du réservoir sera créé à l'angle des rues Péri et Norvège.

Le chantier occupera un espace plus important que l'ouvrage en lui-même. Le dessus du réservoir sera recouvert de terre et un espace vert replanté.

Point important : Il avait été dit lors de la première réunion que l'entrée des camions (vides) devait se faire dans la rue Gabriel Péri, et la sortie des camions pleins dans la rue de Norvège. Etant donné que les travaux du futur giratoire vont se faire en même temps, les entrées - sorties des camions se feront toutes au même endroit : par la rue de Norvège.

Des habitants veulent s'assurer que les arbres coupés rue Gabriel Péri au niveau de l'entrée côté avenue du Charmois, vont bien être replantés.

Le service se renseignera à ce sujet.

Manu Donati souligne qu'une sécurisation de la rue de Norvège est envisagée étant donné le nombre de camions qui vont circuler dans le secteur et des infrastructures existantes pour les enfants (MJC Nomade, Ecole Jean Macé..). Un feu tricolore est envisagé et une remise en état de la rue est également prévue après les travaux. De plus, les passages desdits camions seront évités au maximum pendant les entrées et sorties d'école.

Questions des habitants sur le réservoir :

- L'accès à la piscine va-t-il être modifié ?

Jean-Paul Carpena : *L'accès à la piscine reste tel quel, par contre nous allons modifier le parking de façon à récupérer quelques places de stationnement.*

- Une habitante de la résidence St Charles s'interroge sur le fait que la vue depuis son balcon sera principalement plongée vers le futur grand parking en épis.

Jean-Paul Carpena réponds que le parking sera en contrebas avec des arbres tout le long, il sera donc caché. De plus, il ne sera utilisé qu'à 100% que le dimanche.

- Quelles vont être les horaires des travaux ?

Manu Donati : *Entre 8h et 18h. Par contre, en cas de forte chaleur, une dérogation peut-être prise à la mairie pour commencer plus tôt (et finir donc plus tôt). Pas de pause à midi.*

- Combien de camions vont circuler dans la journée ?

Jean-Paul Carpena : *Cela est très variable, les travaux se font en deux étapes :*

Etape 1 : Creusement

Etape 2 : Arrêt de creuser pour bétonner et ainsi stabiliser les bordures

Ces étapes se font au fur et à mesures, et en fonction de l'étape dans laquelle nous sommes, le nombre de passages de camions va varier énormément.

Un habitant souligne l'importance de respecter les limitations de vitesse dans le quartier.

Manu Donati : *Nous en avons parlé avec eux, ils y seront très attentifs. On voudrait limiter la rue de Norvège à 30km/h pendant les travaux.*

3) Pôle de l'eau

Jean-Paul Carpena : *Les bâtiments actuellement vides du pôle de l'eau vont être démolis, pour laisser place à un projet immobilier de la CUGN (une partie démolition à l'intérieur puis à l'extérieur, durée : 1 an).*

Le projet immobilier s'articule autour d'un axe piéton avec un grand espace vert, composé de petits immeubles en R + 3 et d'un immeuble de logements intermédiaires et de huit maisons individuelles de 120 m2. Les bâtiments de R + 3 ont été éloignés au maximum des résidences St Charles. Ce projet comporte 138 logements ainsi répartis : 120 collectifs, 10 logements dits intermédiaires et 8 maisons, ce qui représente une densité moyenne raisonnable.

Il est prévu une allée piétonne diagonale qui reliera l'allée Jean Legras à l'avenue du Charmois et au marché. Un parking sera créé en sous-sol pour les résidents. On veillera à conserver une centaine de places publiques en surface.

Monsieur le maire rappelle aux habitants qu'ils seront associés au projet et propose de créer un atelier pour travailler dessus.

Questions des habitants sur le projet :

- Il n'y aura qu'une seule et même entrée/sortie ?

Jean-Paul Carpena : Non, une partie est prévue sur la rue du Charmois pour les parkings souterrains des immeubles prévus du côté de cette rue, et l'autre dans l'allée Jean Legras.

Manu Donati précise d'une étude est en cours pour la sécurisation de la sortie de l'allée Jean Legras (problème de visibilité lorsqu'on en sort).

4) Divers

- Caserne Faron

Monsieur le Maire : *La caserne appartient à l'armée, et donc à l'Etat. J'ai fait comprendre au Préfet mon souhait de ne plus accueillir de demandeurs d'asiles sur la ville. Actuellement, il n'y a plus que 50 familles sur FARON (à leur arrivée, il y en avait 300). Notre projet de rachat pour reconstruire est largement en dessous de la densité moyenne. Nous savons que les délais n'ont pas été respectés mais notre décision quant à ce projet est prise. Je rappelle que le prix de vente sera défini par l'Etat en fonction du projet annoncé (qui s'inscrira dans la continuité de Biancamaria), 250 logements étaient prévus initialement, nous devons donc retravailler un peu ce projet.*

- Tour des Nations

Monsieur le Maire : *Elle doit être refaite, c'est une obligation, du fait de la présence d'amiante. Il s'agit d'une copropriété privée qui est en difficulté du fait du grand nombre de locaux inoccupés. Une étude est en cours pour connaître son devenir économique qui est fragile. De gros efforts ont été faits notamment sur les ascenseurs et les escalators. J'ai demandé au ministre de la ville une analyse du problème en profondeur. Le centre commercial doit offrir aux gens des services de proximité, on ne peut pas abandonner les commerçants car tout le centre ville se résume au centre commercial.*

- Sortie du parking de la résidence St Charles

Lors d'un atelier avec les habitants, il a été proposé de placer un séparateur de rue à l'entrée de la rue du Charmois en venant de la rue Péri afin de ralentir les véhicules à ce niveau et laisser le temps aux résidents de voir venir ces véhicules.

Monsieur le Maire remercie les habitants pour leur participation et les invite à boire le verre de l'amitié.

MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Création d'un atelier « Pôle de l'eau »	Démo part – Bureau d'étude	Lorsque les esquisses seront disponibles (urbaniste)
Sécurisation de la sortie de l'allée Jean Legras	CUGN	Le plus tôt possible
Vérifier si les arbres coupés dans la rue Péri vont bien être replantés	Démo part – Espaces Verts	Demande faite le 30-10-15
Séparateur de la rue du Charmois	Coordination des actions de la ville	Demande déjà faite